

SEANCE du 3 février 2016

Présents : Aubert Francis Chabrat Adeline ; Christian CHITO ; Contamine Bernard ; Contamine Raphaël ; Ducourtieux Gérard ; Catherine Lagrange ; Murat Liliane ; Tallet Catherine ; Vicente Suzanne ; Dubost Mickaël ; Mitaty Stéphane ; Vacquant Denis ;
Absents, excusés : Blanchet Virginie ; Zanini Céline

Réalisation d'une salle des sports - Demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental au titre de la Dispositif de soutien aux travaux sur les équipements sportifs . Demande d'aide financière au titre de la réserve parlementaire

Plan prévisionnel de financement estimatif :

Objet de la dépense prévisionnelle	Montant HT	Recettes prévisionnelles	
Travaux	895 100.00 €	DETR	230 000.00
Maîtrise d'oeuvre	75 000.00 €	Conseil Départemental	180 000.00
Equipement de la salle en matériel connecté HT	20 000.00 €	Fonds européens	140 000.00
Dépenses imprévues	5 000.00 €	Total des aides	550 000.00
		Emprunt à prévoir	445 100.00
TOTAL	995 100.00 €	TOTAL	995 100.00 €

Réalisation Travaux sur le bâti communal et sur la voirie

Demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental au titre de la Dispositif de Solidarité Départementale

Projets présentés :

- le remplacement de la vitrine du local de l'esthéticienne qui s'élève à 4050.00 € HT
- la création des fossés qui s'élève à 6398.00 € HT

Plan de financement prévisionnel estimatif :

Objet de la dépense prévisionnelle	Montant HT	Recettes prévisionnelles	
Création de fossés	6398.00 €	Conseil Départemental	5000.00
Vitrine local 71 grand 'rue	4050.00 €	Fonds propres	5448.00
TOTAL	10 448.00 €	TOTAL	10 448.00 €

Réalisation de travaux de voirie : Demande d'aide financière au titre du dispositif de soutien aux travaux de voirie du Conseil Départemental de l'Allier

Portions de voies communales concernées :

- portion de la VC 61 qui part du Village de Lavaud au circuit de karting, pour une estimation de 1614 m2
- la VC 47 qui part de la route départementale 1089 jusqu'à l'entrée du village du Mervier pour une estimation de 2930 m2
- la Voie communale qui va aux Fours à Chaux en partant de la RD 1089 pour une estimation 260 m2
- une portion de la VC 32 en partant du carrefour des Bancs pour une estimation de 1846 m2

Montant estimé des travaux : 36 590.00 € HT - Aide du Conseil Départemental sollicitée au titre du dispositif de soutien aux travaux de voirie, à hauteur de 30 % à savoir 10977.00 €

Réactualisation du prix des repas au restaurant scolaire

3.23 € (tarif inchangé) pratiqué pour les enfants du primaire et de la maternelle, 4.98 € pour les professeurs .

Objet : Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Les taux de promotion pour l'avancement de grade des fonctionnaires de la commune sont modifiés. Les agents remplissant les conditions et après avis de la Commission administrative paritaire, seront susceptibles d'être reclassés. Pour 2015, le tableau des effectifs est modifié avec la suppression d'un poste de rédacteur et la création d'un poste de rédacteur principal 2^{ème} classe.

Enduro family Le tracé qu'emprunteront les motos lors de l'épreuve « enduro family » du 5 juin sur le territoire de Marcillat en Combraille est présenté ; une convention de bonne utilisation des chemins sera passée avec l'ASM Villebret.

Taxe d'assainissement

Le tarif actuel est de 1.00 € HT le m3 consommé et la part charge fixe est de 7.62 € HT.

La commune se voyant dans l'obligation de terminer le programme de mise aux normes du système d'assainissement collectif par la réalisation complète de la station d'épuration et afin d'assurer un équilibre cohérent au budget d'assainissement, le tarif de la redevance sera réévalué à hauteur de 0.20 € HT le m3 pour la part consommation :

La part consommation s'élèvera donc à 1.20 € HT le m3 ; La part « charges fixes » s'élèvera à 15 € HT en rappelant que cette part fixe est due par tous les foyers raccordés ou raccordables même s'il n'y a aucune consommation.

Autres points abordés :

Raid Trans'allier : organisé par le service départemental U.N.S.S de l'Allier du **08 au 10 juin 2016**.

Demande de Proxiel : de stocker les plastiques agricoles aux abords de l'ancienne gare. Compte-tenu du fait des nuisances aux abords que cela peut engendrer, la demande est refusée mais la société Proxiel est autorisée à les stocker comme auparavant à l'ancien crassier.

Lampe solaire à la salle polyvalente :

Un éclairage solaire sera installé à la sortie de l'issue de secours située au fond de la salle polyvalente.

Demande de la poissonnière :

La demande de la poissonnière qui venait sur le marché le jeudi matin, de s'installer sur la Place de la Chaume le jeudi après-midi est acceptée.

Cabine téléphonique : Orange procède actuellement à l'enlèvement de toutes les cabines téléphoniques en France sauf dans les zones blanches.